



## **Note d'information de l'EFN sur « Regards sur la santé » – Rapport de l'OCDE**

Le rapport de l'OCDE Regards sur la santé 2023 fournit un ensemble complet d'indicateurs sur la santé de la population et la performance des systèmes de santé dans les états membres de l'OCDE et les principales économies émergentes. Ceux-ci couvrent

- L'état de santé,
- Les facteurs de risque pour la santé,
- L'accès et la qualité des soins de santé,
- Ainsi que les ressources du système de santé.

L'analyse s'appuie sur les dernières statistiques nationales officielles comparables et d'autres sources. Ce rapport dresse un portrait de la situation des infirmières et des professionnels de santé dans le secteur de la santé. Les infirmières jouent un rôle central dans la prestation des soins de santé et représentent la majorité des professionnels de santé. Même si la plupart des infirmières travaillent dans des hôpitaux, nombre d'entre elles travaillent également dans des établissements de soins de longue durée ou dans la communauté. Selon les données de l'OCDE/OMS, le nombre d'infirmières a augmenté dans presque tous les pays de l'OCDE au cours des dix dernières années, à l'exception de certains pays comme la Lettonie, la République slovaque et la Suède, où il a légèrement diminué entre 2011 et 2021. Le rapport affirme que cette augmentation est due dans une large mesure à l'augmentation du nombre d'étudiants dans les programmes de formation en soins infirmiers. Suite à la pandémie, le nombre de candidatures aux programmes de formation en soins infirmiers a augmenté, tout comme le nombre d'étudiants admis, ce qui devrait conduire à une augmentation du nombre de diplômés en soins infirmiers si ces étudiants terminent leurs études. Selon ce rapport, l'OCDE et l'OMS affirment que le nombre de diplômés en soins infirmiers a augmenté dans les pays de l'OCDE.

Cependant, l'EFN a exprimé ses inquiétudes quant au fait que les définitions de l'OIT ne reflètent pas les réalités de la pratique infirmière et les différences entre les rôles infirmiers. Cela a conduit les pays à communiquer des données sur la composition de leur personnel infirmier qui, selon les membres de l'EFN, dénaturent, souvent de manière significative, le nombre réel d'infirmières exerçant dans différents rôles. Cela a de graves conséquences sur l'élaboration des politiques nationales et la planification de la main-d'œuvre. Le manque de données fiables aura un impact sur la fiabilité du rapport de l'OMS sur l'état des soins infirmiers dans le monde et sur la mise en œuvre de la directive de l'Union européenne 2015/55/UE, facilitant la libre circulation des infirmières en soins généraux au sein de l'UE. Il est donc important de revoir les définitions et de fournir des orientations supplémentaires aux pays pour garantir que les soins infirmiers, le recrutement, la rétention et la planification future de la main-d'œuvre reposent sur une compréhension plus précise de la taille et de la composition de la main-d'œuvre infirmière. Du point de vue de l'UE, nous avons informé EUROSTAT, la DG GROW, l'OCDE et l'OMS Europe sur l'importance de la validité et de la fiabilité des données sur le personnel infirmier pour planifier le personnel infirmier.

Par ailleurs, le rapport Regard sur la santé souligne à juste titre la nécessité de retenir les infirmières dans la profession une fois leurs études terminées. Cela nécessite une amélioration de leurs conditions de travail. Un exemple de bonne pratique mise en œuvre pour fidéliser les infirmières est le plan d'action quinquennal adopté en Norvège en 2016 pour améliorer les compétences, la rémunération et les taux de rétention des infirmières. Ce plan d'action a été prolongé de cinq ans. Même si le nombre d'infirmières a augmenté, le taux d'abandon reste élevé, particulièrement parmi les infirmières travaillant dans le secteur des soins de longue durée. En effet, pendant et après la pandémie, les infirmières de nombreux pays ont perçu les conditions de travail médiocres et précaires dans lesquelles elles travaillent, augmentant ainsi leur désir de quitter la profession.

Un autre aspect qui pousse les infirmières à abandonner la profession est la faible rémunération perçue. En général, les infirmières travaillant dans les pays d'Europe centrale et orientale avaient les niveaux de rémunération les plus bas, ce qui explique au moins en partie pourquoi beaucoup choisissent d'émigrer vers d'autres pays de l'UE.

Le revenu des infirmières aux États-Unis est plus élevé que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, ce qui explique pourquoi les États-Unis sont en mesure d'attirer chaque année plusieurs milliers d'infirmières d'autres pays. Pour une évaluation complète des revenus des soins infirmiers, il est également important de garder à l'esprit que, dans de nombreux pays, une grande proportion d'infirmières et d'autres agents de santé ont reçu des « primes » ponctuelles liées au COVID-19 en 2020 et 2021 en reconnaissance de leur rôle de première ligne qu'elles ont joué pendant la pandémie. Cependant, ces primes forfaitaires n'ont dans la plupart des cas pas été incluses dans les salaires réguliers indiqués ici, à quelques exceptions près.

Même avant la pandémie de COVID-19, la pénurie de personnel infirmier constituait un défi mettant en péril la résilience des systèmes de santé. L'impact de la pandémie de COVID-19 n'a fait qu'aggraver cette situation.

Les conditions de travail précaires et les faibles rémunérations ne sont que deux des problèmes qui poussent les infirmières à abandonner la profession. L'EFN souligne depuis longtemps la nécessité pour les institutions européennes et les États membres de répondre de manière adéquate à la pénurie croissante d'infirmières autorisées. L'Organisation mondiale de la santé (2022) qualifie les lacunes actuelles en matière de personnel de santé et de soins en Europe de « bombe à retardement » qui pourrait conduire à une aggravation des résultats en matière de santé et, dans les cas extrêmes, à l'effondrement du système. Les infirmières représentent la majorité des professionnels de santé et sont les plus proches des patients. Fournir des soins de qualité, c'est protéger les infirmières et garantir des conditions de travail sécuritaires pour leur permettre d'exercer au mieux leur rôle. L'EFN a continuellement fait campagne sur cette question de la pénurie de main-d'œuvre infirmière. Plus précisément, les deux déclarations politiques de l'EFN, « Construire et maintenir une main-d'œuvre infirmière résiliente dans l'UE et en Europe » (avril 2022) et « Conséquences des pénuries d'infirmières en santé publique » (novembre 2020), abordent les impacts négatifs des pénuries d'infirmières sur la santé publique, pour la profession et un système de santé plus large. Pour nous préparer à faire face aux futures crises sanitaires et pour construire des systèmes de santé solides et résilients, nous ne pouvons plus sous-estimer la pénurie d'infirmières dans l'UE et en Europe !